

SARL AC&C

SARL au capital de 1 000 €
RCS MANOSQUE 880 033 246
Code ape 6920 Z

Société de COMMISSAIRES AUX COMPTES

Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes d'Aix en Provence - Bastia

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

Conseil régional de Marseille

97 Zone Artisanale
04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Tél : 04 92 83 63 38
Gsm : 06 16 55 85 25
E mail : didierkoubbi@acetc.fr

ASSOCIATION CRECHE N'DO

**4, avenue du Coudon
83210 LA FARLEDE**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

SARL AC&C

SARL au capital de 1 000 €
RCS MANOSQUE 880 033 246
Code ape 6920 Z

Société de COMMISSAIRES AUX COMPTES

Compagnie Régionale des Commissaires Aux Comptes d'Aix en Provence - Bastia

Société d'EXPERTISE COMPTABLE

Conseil régional de Marseille

97 Zone Artisanale
04 170 SAINT ANDRE LES ALPES

Tél : 04 92 83 63 38
Gsm : 06 16 55 85 25
E mail : didierkoubbi@acetc.fr

ASSOCIATION CRECHE N'DO

4, avenue du Coudon
83210 LA FARLEDE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames et Messieurs les membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CRECHE N'DO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes et notamment sur :

- les subventions à recevoir relatives à l'exercice comptable 2025.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

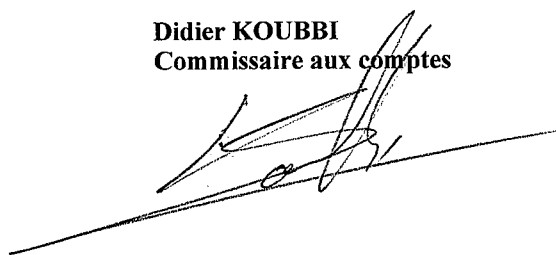
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ↳ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ↳ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ↳ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ↳ il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ↳ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Garde, le 27 mai 2026

Didier KOUBBI
Commissaire aux comptes



Bilan Actif

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		Au 31/12/2024	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 500	1 222	1 278	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 818	712	4 106	529
Autres immobilisations corporelles	51 220	15 295	35 925	18 272
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	299		299	299
TOTAL I	58 837	17 229	41 608	19 100
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	21 022		21 022	14 969
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	142 101	21 692	120 409	24 693
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 600		1 600	80 357
Charges constatées d'avance	1 610		1 610	55
TOTAL III	166 334	21 692	144 642	120 074
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	225 170	38 921	186 250	139 174



Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	23 613	102 574
Excédent ou déficit de l'exercice	1 339	-78 961
Situation nette	24 952	23 613
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	210	691
Provisions réglementées		
TOTAL I	25 161	24 304
Comptes de liaison		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	10 000	21 692
Provisions pour charges		
TOTAL IV	10 000	21 692
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41 975	26 480
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 921	16 152
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	78 232	49 865
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	961	681
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	151 088	93 177
Ecart de conversion passif		
TOTAL VI		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	186 250	139 174

Compte de résultat

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations	3 500	2 500
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	580 714	494 059
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	129 433	69 433
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		31 657
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	222	89
TOTAL I	713 869	597 737
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	50 882	37 136
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	91 378	66 463
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	27 062	2 868
Salaires et traitements	437 154	428 940
Charges sociales	78 847	105 262
Dotations aux amortissements et dépréciations	7 687	3 179
Dotations aux provisions	10 000	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	8 177	28
TOTAL II	711 187	643 876
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 682	-46 139
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		765
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		765
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	220	255
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	220	255
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-219	510
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	2 463	-45 629



Compte de résultat (Suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	482	482
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	482	482
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		33 814
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 606	
TOTAL VI	1 606	33 814
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-1 124	-33 332
Participations des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	714 351	598 984
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	713 012	677 945
EXCEDENT OU DEFICIT	1 339	-78 961
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	- 76 861	-76 861
Prestations en nature	76 861	76 861
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 186 250 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 1 339 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

Crèche N'do est membre de l'Association des collectifs parents enfants professionnels (Acepp). Cette crèche dispose d'une capacité de 40 places entre crèche et multi-accueil.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

4 avenue du Coudon 83210 La Farlède

Appartenance à un groupe financier :

Non



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 186 250 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 339 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Augmentation de la subvention de la Maire en 2025 (+ 100%) et l'aide versé par la CAF (+ 21%), ce qui permet d'obtenir un équilibre sur cet exercice.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Changement de Directrice en 2025.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Logiciels	10	ans,
• Constructions	20 à 30	ans,
• Agencements et aménagements	5 à 10	ans,
• Mobilier de bureau et informatique	3	ans,
• Mobilier	5 à 10	ans,

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Pas de tenu de Stock au sein de la structure pour cette année 2025.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir. (à détailler)

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 778000.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice pour un montant de 10 000 € (risque prud'hommal).

Engagements de départ à la retraite

Compte tenu de l'âge moyen du personnel et du taux de rotation constaté, les engagements de retraite ne sont pas significatifs. Il en est de même concernant les engagements relatifs au droit individuel à la formation.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Pas de fonds dédiés à la clôture de l'exercice 2025.

Emprunts

Au cours de l'exercice, l'entité n'a souscrit aucun nouvel emprunt.

Le montant de l'emprunt qui reste à rembourser au 31/12/2025, s'élève à 8 858 €. Ce dernier a été contracté au moment du COVID en 2020, pour un montant total de 70 000 €.

Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite des locaux pour l'accueil des jeunes enfants, par la Mairie de la Farède, pour la somme de 76 861 euros. Le temps passé par les bénévoles n'a pas été valorisé.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

En application de l'article article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2025 versées aux deux cadres dirigeants, salariées de l'association, s'élève à 25 582 euros Brut. Ces rémunérations comprennent les caractéristiques suivantes :

	Rémunérations	Avantages en nature
Montant total	25 582	

Conformément au Code Général des Impôts (articles 261, 7, 1^{er} du CGI et 242C-1 de l'annexe II), l'entité rémunère 1 dirigeante sans remettre en cause le caractère désintéressé de sa gestion. A ce titre, la rémunération versée au cours de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élève à :

	Rémunérations	Avantages en nature
MME HUSSON ELINE	24 482	
MME LAMORINIERE	1 100	

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	642		1 858	
TOTAL	642		1 858	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage	1 293		5 931	
- Générales, agencements et aménagements divers	18 119		22 224	
- De transport				
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier	10 401		1 788	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL	29 813		29 943	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	299			
TOTAL	299			
TOTAL GENERAL	30 754		31 801	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			2 500	
TOTAL			2 500	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage		2 406	4 818	
- Gales, agencements et aménagements divers			40 343	
- De transport				
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier		1 313	10 877	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		3 718	56 038	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			299	
TOTAL			299	
TOTAL GENERAL		3 718	58 837	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	642	580		1 222
TOTAL	642	580		1 222
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	764	2 354	2 406	712
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 311	5 283		7 594
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 937	1 077	1 313	7 701
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	11 012	8 714	3 718	16 007
TOTAL GENERAL	11 654	9 293	3 718	17 229

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							

DOTATIONS NON VENTILEES	REPRISES NON VENTILEES	TOTAL GENERAL NON VENTILE
-------------------------	------------------------	---------------------------

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	299		299
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	21 022	21 022	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	409	409	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	141 692	141 692	
Charges constatées d'avance	1 610	1 610	
TOTAL	165 033	164 734	299

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine	33 117	33 117		
- A plus d'1 an à l'origine	8 858	8 858		
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	29 921	29 921		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	46 479	46 479		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 674	31 674		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	79	79		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	961	961		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	151 088	151 088		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 622			

Commentaire



Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	102 574			78 961	23 613
Excédent ou déficit de l'exercice	-78 961				1 339
Situation nette	23 613			78 961	24 952
Dotations consommables					
Subventions d'investissement	691			482	210
Provisions réglementées					
TOTAL	24 304			79 443	25 161

Commentaire

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
TOTAL				



Contributions volontaires en nature

	31/12/2025	31/12/2024
Répartition par nature de charge	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
	-76 861	-76 861
TOTAL	-76 861	-76 861
862 - Prestation		
MISE A DISPOSITION GRATUIT PAR LA MAIRIE	76 861	76 861
TOTAL	76 861	76 861
864 - Personnel bénévole		
TOTAL		
TOTAL GENERAL		
	31/12/2025	31/12/2024
Répartition par nature de ressources	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
TOTAL		
875 - Bénévolat		
TOTAL		
TOTAL GENERAL		



Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 950	10 521
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	40 973	30 070
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	48 923	40 590

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	120 000	
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	120 000	

Commentaire

91

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2025	31/12/2024
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2025	31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	1 610	55
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		1 610	55

Commentaire

